

5 à 10% du budget d'une entreprise devrait être consacrée à la cybersécurité



La sécurité a un cout mais ce n'est pas grand-chose comparé au prix à payer lorsqu'on est victime d'une attaque informatique.

Toutes les entreprises sont des cibles potentielles mais les secteurs des nouvelles technologies, des systèmes d'information, des médias, du transport et de logistique, de la grande distribution sont exposés à des pertes financières lourdes.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les 5 chiffres à connaître de la cybersécurité – BeRecruited